



PORTES OUVERTES

Pour mieux comprendre l'addiction

OLIVIER WYSER

Le Centre cantonal d'addictologie (CCA), anciennement le Centre de traitement des addictions) ouvre ses portes au public aujourd'hui dès 10 heures. Situé dans la maison du père Girard au couvent des Cordeliers, à Fribourg, le CCA se veut un centre de compétences spécialisé dans le traitement des troubles de l'addiction, qu'elle soit légale ou illégale, avec ou sans substance. «Il faut destigmatiser la psychiatrie, notamment dans le domaine complexe de l'addictologie», a expliqué hier la conseillère d'Etat Anne-Claude Demierre, directrice de la Santé et des affaires sociales lors de l'inauguration officielle du centre. Elle en a profité pour glisser quelques chiffres. Dans le canton de Fribourg, 10 000 personnes souffrent d'addiction à l'alcool, 72 000 personnes au tabac et 1 400 personnes consomment chaque jour d'autres drogues que de l'alcool ou du cannabis.

Le coût annuel des dépendances est de 148 millions de francs pour les drogues illégales, de 277 mio pour l'alcool et de 375 mio pour le tabac. Avec cette journée portes ouvertes, l'équipe du CCA, composée d'une quinzaine de personnes, souhaite présenter son travail à travers plusieurs ateliers, qui touchent par exemple au jeu excessif, à la cyberaddiction, au tabac ou à l'alcool. «Il y a un travail à faire sur l'image des patients et des addictions», explique André Kuntz, responsable de la chaîne de traitement des addictions. Le Centre cantonal d'addictologie traite en ambulatoire 550 patients par année, âgés de 18 à 65 ans. Le nombre des hospitalisations est quant à lui de 260 à 280 par année. l

MÉMENTO GRAND FRIBOURG

> **MESSE CHANTÉE** Missa brevis de L. Refice, interprété par le Chœur d'hommes de la cathédrale, dir. Pierre-Georges Roubaty, orgue Philippe Despont. Cathédrale St-Nicolas, **dimanche** 10h15.
> **PERMANENCE ÉDUCATIVE** Hôpital cantonal, maternité, **lundi** 10-12 h. Education familiale 026 321 48 70.

PARTI DÉMOCRATE-CHRÉTIEN

Mobilisation requise pour garder les deux sièges

CLAUDE-ALAIN GAILLET

«Nous le faisons pour Fribourg!» C'est avec ce slogan que, dès le 30 mai, le PDC cantonal partira en campagne pour les élections fédérales. Et c'est un appel à la mobilisation de toutes ses troupes que, jeudi soir à Neyruz, son président André Schoenenweid a une nouvelle fois lancé devant l'assemblée des délégués. «Unis et conquérants» pour conserver leurs deux sièges au Conseil national et leur fauteuil de sénateur désormais convoité par Beat Vonlanthen, les démocrates-chrétiens devaient à nouveau compter sur l'apport des Vert'libéraux, pour autant que ces derniers approuvent à leur tour, le 8 juin, l'apparementent plébiscité l'autre soir par le PDC («La Liberté» d'hier).

C'est avec un programme articulé autour de cinq thèmes principaux (la famille, les emplois, la sécurité sociale, la sécurité au quotidien et une politique migratoire «constructive») que les candidats PDC battront la campagne. Un canevas qui, à la demande de délégués un peu étonnés

jeudi de certains oublis, devra s'enrichir d'un volet agricole et d'un autre portant sur la politique énergétique.

Pour mener à bien ses actions qui se veulent proches de l'électorat, le PDC dispose d'un budget de campagne d'au moins 180 000 francs, souffle André Schoenenweid en aparté, puisque ce budget n'était pas soumis jeudi à l'assemblée.

Les délégués se sont contentés d'approuver les comptes 2014, qui dégagent un bénéfice de 12 500 francs, sur des charges de 142 500 francs. Quant à la fortune du parti, elle était de 85 000 francs à la fin décembre. Hors frais de campagne, les charges de fonctionnement 2015 sont estimées à 171 000 francs, avec un déficit attendu de 3000 francs.

Les votations du 14 juin ont aussi occupé les délégués du PDC jeudi. Le seul objet véritablement débattu a été la modification de la Constitution pour y ancrer la possibilité du diagnostic préimplantatoire. Emotionnel, le sujet divise les rangs

démocrates-chrétiens puisque le parti suisse l'appuie alors que sa députation au Conseil national la refuse.

Christian Ducotterd, qui présentait le sujet, y est favorable. «Parce que le PDC est le parti de toutes les familles, y compris celles qui font recours à la procréation assistée», a plaidé le député. Ce n'est pas la position de la conseillère nationale Christine Bulliard-Marbach pour qui un oui «ouvrirait la boîte de Pandore à la sélection». Ce n'est pas non plus celle de la députée Yvonne Stempfel, présidente d'Insieme et qui a une sœur trisomique. «Est-ce à nous de décider du profil d'un enfant et de forcer la nature?» interroge-t-elle. Dans ce débat éthique, le conseiller d'Etat Jean-Pierre Siggen met en garde contre une «pente glissante» en cas de oui, et le conseiller nationale Dominique de Buman s'en réfère aux valeurs chrétiennes du parti pour s'opposer lui aussi à la modification constitutionnelle.

Autre avis que celui de cette jeune future sage-femme qui voit les pro-

blèmes multiples que pose aujourd'hui aux couples la fécondation in vitro et qu'atténuerait le diagnostic préimplantatoire. Egalement favorable, la députée Anne Meyer Loetscher rappelle que le projet a pour but but de prévenir les maladies génétiques. Au vote, le PDC fribourgeois refuse le projet, par 69 voix contre 43 et 7 abstentions.

«Injuste, coûteuse, inadéquate.» Beat Vonlanthen n'a guère eu de mal à démontrer que l'initiative visant à harmoniser les bourses d'études n'était pas la bonne solution. Il a été largement suivi, puisque le PDC recommande le non par 107 voix contre 2 (1 abstention).

Net rejet aussi de l'initiative visant à réformer l'impôt sur les successions. Sans discussion, les délégués l'ont désapprouvée par 111 voix contre 5. Quant à la modification de la loi sur la radio et la télévision, le PDC fribourgeois est favorable, par 91 oui contre 19 non (5 abstentions) à la nouvelle façon de percevoir la redevance. l

Le ton face à l'Etat se durcit

FEDE • La faïtière des fonctionnaires muscle son discours. Elle demande au Conseil d'Etat de mieux prendre en compte ses revendications. Pour elle, le partenariat social «se dégrade».

CLAUDE-ALAIN GAILLET

La FEDE hausse le ton. Hier à Fribourg lors d'une conférence de presse, la faïtière des associations du personnel de l'Etat a «mis en demeure» le gouvernement de respecter ses engagements, dans un partenariat social «actif». «Le Conseil d'Etat doit se réveiller et entrer en matière sur nos revendications», a martelé Bernard Fragnière, son président.

Ce dernier l'a reconnu: ce discours musclé et rendu public est une démarche inhabituelle pour une organisation qui, d'ordinaire, privilégie la discrétion dans ses négociations avec l'Etat. Si le ton se durcit, ce n'est pas uniquement par réaction aux derniers coups d'éclat du SSP (grèves à l'HFR, sortie de la FEDE). C'est d'abord en raison de l'inaction du Conseil d'Etat, ont illustré hier plusieurs représentants d'associations membres de la FEDE.

Soucis un peu partout

Ces responsables ont brossé un tableau sombre de la situation dans plusieurs secteurs de l'action publique. Dans l'enseignement: l'Etat freine le nombre de postes nécessaires, les enseignants ne sont pas, ou mal, informés de la mise en œuvre de la nouvelle loi scolaire, les moyens manquent pour l'enseignement spécialisé. Dans la police: les agents ont des effectifs et des salaires parmi les plus bas du pays, 70% du personnel est touché par les mesures d'économie et la profession déplore «un manque de transparence».

Dans le secteur infirmier: le personnel se sent «doublement attaqué». D'une part par les mesures d'économie, d'autre part par les velléités de soustraire le personnel hospitalier de la loi sur le personnel. Et de craindre, par effet domino, que le personnel des homes et des soins à domicile soit également touché.

«Le Conseil d'Etat écoute mais n'entre plus en matière sur nos propositions»

Dans le domaine universitaire, c'est le manque de soutien financier de l'Etat qui inquiète, l'enveloppe et les dotations étant stables alors que les charges augmentent.

Le syndicat Syna, qui défend notamment les forestiers, le personnel de voirie et le personnel des soins, dénonce «trop d'arbitraire à la base de décisions» et «trop de contrats à durée déterminée».

Trop d'externalisations

La FEDE trouve aussi que le canton recourt trop facilement aux externalisations. Sans s'opposer à ce principe, la faïtière veut des garanties que toutes les options ont été étudiées avant d'externaliser un service. Dans le cas de la crèche de l'HFR, elle a fait des propositions, en vain.



Les membres de la FEDE ont présenté hier le contenu de leur résolution adressée au Conseil d'Etat. CHARLY RAPPO

Bref, pour la FEDE, la situation «se dégrade» et le climat de discussion avec le gouvernement est en train de «sérieusement se détériorer». «Le Conseil d'Etat écoute, prend note mais n'entre plus en matière sur nos propositions», déplore la faïtière, qui regroupe 25 associations représentant 4650 membres.

Un catalogue de revendications

La FEDE veut rediscuter sans tarder des mesures d'économie décrétées par l'Etat en 2013. Dans une résolution adoptée fin avril, elle liste des revendications «mesurées et justifiées». Elle demande notamment d'octroyer en 2016 le palier au 1^{er} janvier et non au 1^{er} juillet, de renoncer aux mesures d'économies qui péjoreraient la qualité de l'enseignement, de provisionner au moins 40% des 48 millions reçus cette année de la BNS afin de «restituer au personnel une partie des sommes économisées sur la masse salariale depuis 2014».

Elle veut aussi que, dans le dispositif anti-harcèlement, la commission paritaire ait de «réelles compétences». Et que l'Etat abandonne la procédure de renvoi engagée contre la directrice de la crèche du HFR.

Toutes ces questions seront abordées en juin, lors de la prochaine rencontre entre la FEDE et la délégation du Conseil d'Etat (DFIN, DSAS, DICS). La faïtière rappellera aux ministres que le personnel a fait «beaucoup de concessions» ces dernières années. l

L'INFLUENCE DES SOLI DU SSP

Les parties jouées en solo par le Syndicat des services publics (SSP) ont coûté «beaucoup d'énergie» à la FEDE. Et, selon cette dernière, les divergences stratégiques ont fait capoter quelques dossiers, notamment celui sur la compensation du travail de nuit, qui n'est pas allé aussi loin qu'espéré. Si la faïtière déplore la démission du syndicat, elle pense aussi que cette sortie permettra de «clarifier son rapport vis-à-vis de l'Etat». Bernard Fragnière ne cache pourtant pas que la décision du SSP risque d'affaiblir la FEDE, notamment dans le secteur hospitalier où le syndicat est très actif. C'est pourquoi il demande à tous ses affiliés d'être «plus unis et solidaires que jamais».

Le président de la FEDE concède «une ou deux erreurs», notamment dans la communication, le SSP ayant mieux occupé le terrain médiatique que la faïtière. Il veut maintenant resserrer les boulons, «en montrant nos positions au personnel». Et en mettant en exergue les succès obtenus ces dix dernières années, dans un «climat de dialogue constructif» avec le Conseil d'Etat: semaine de vacances supplémentaire, prime de fidélité intégrée dans le salaire, main-

tien de la retraite à 60 ans, augmentation réelle des salaires de 2,2%, amélioration du travail de nuit, réécriture de la loi scolaire, etc.

«Qu'a vraiment obtenu le SSP pour l'ensemble de la fonction publique? A part quelques gains sectoriels, pas grand chose», constate Jean-Daniel Savoy, membre du comité de la FEDE. «Il ne sait pas négocier, il ne sait que dire non», soupire Véronique Rebetz, secrétaire syndicale chez Syna. Annoncée pour 2016, la sortie du SSP représente une perte d'environ 10% des effectifs de la FEDE (et non un tiers). Bernard Fragnière: «Cela ne remet pas en question notre fonctionnement. Nous sommes davantage interpellés par le mécontentement exprimé par le personnel.» Le président précise aussi que la FEDE, comme organe faïtier, n'a pas les mêmes prérogatives qu'un syndicat. «Nous ne faisons pas de défense individuelle. Il y a peut-être une confusion sur nos rôles respectifs. Notre mission, c'est de négocier de manière globale et d'appuyer nos associations membres qui nous le demandent. Nous devons être les garants d'une application correcte de la loi sur le personnel.» CAG

LE PDC NE SOUTIENT PAS L'INITIATIVE DE L'UDC

Plusieurs députés PDC, dont André Schoenenweid, avaient voté en septembre le mandat demandant au Conseil d'Etat d'intervenir pour que l'Université renonce au Centre suisse islam et société (CSIS). Alors que, dans la foulée, l'UDC a lancé une initiative pour empêcher la création de cette unité de recherche, le PDC a clarifié sa position. Il désapprouve aujourd'hui la démarche «légaliste» de l'UDC. L'acceptation de l'initiative «mettrait en péril la liberté religieuse et discriminerait une partie de la population fribourgeoise», a déclaré jeudi soir le président cantonal. Si le PDC a désormais une position claire, c'est qu'après le débat parlementaire, il a été mieux informé sur les buts et le fonctionnement du CSIS. Il demande toutefois à l'Uni de tirer un bilan dans deux ans et, selon les résultats, de poursuivre ou pas le projet. CAG